

Message du Directeur général

Au fur et à mesure que l'énergie nucléaire revient à l'ordre du jour pour de nombreux pays en tant que source d'énergie sûre, à prix compétitif et sans émissions notables de CO₂, la collaboration internationale devient une approche de plus en plus intéressante pour tous les secteurs concernés.

La sûreté est l'un des domaines qui bénéficie d'un très large consensus quant aux avantages significatifs que présente la collaboration internationale à la fois pour les autorités gouvernementales, l'industrie et le grand public. Dans cette discipline, l'Agence est dotée d'un important programme mené sous la conduite du Comité sur les activités nucléaires réglementaires (CANR) et du Comité sur la sûreté des installations nucléaires (CSIN). En outre, 18 projets communs multinationaux portant sur des aspects particuliers de la sûreté nucléaire étaient en cours en 2007 sous l'égide de l'AEN (voir page 28 pour de plus amples détails). D'autres projets communs étaient menés aussi dans les domaines de la gestion des déchets radioactifs et de la radioprotection.

Afin de satisfaire une demande d'électricité qui ne cesse de croître, mais aussi pour répondre à des préoccupations environnementales de plus en plus fortes, les pays membres ont confié à l'AEN la réalisation de nombreuses études et collaborations, de portée aussi variée que des analyses économiques couvrant l'intégralité du cycle du combustible ou le financement de la construction de centrales nucléaires, et des études techniques en sciences des matériaux ou sur le démantèlement et la gestion des déchets radioactifs, par exemple. L'Agence assure également le secrétariat technique du Forum international Génération IV (GIF) ainsi que de la deuxième étape du Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP), deux initiatives internationales qui cherchent à préparer la voie au nucléaire de demain. La sûreté, la sécurité, l'efficacité, l'économie et le développement durable figurent parmi les objectifs qui sous-tendent ces initiatives.

Des progrès continuent à être réalisés dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs où un consensus international s'est largement établi en faveur du stockage en formation géologique profonde des déchets de haute activité et à vie longue. Le soutien des milieux politiques et des principaux intéressés est aussi plus fort que dans le passé, comme le lecteur pourra le constater dans les pages qui suivent. Une plus grande expérience du pilotage des programmes de gestion des déchets radioactifs et son partage ont une influence évidente.

En matière de protection contre les rayonnements, la coopération internationale a permis d'obtenir des résultats concrets très positifs en 2007, à savoir la publication des nouvelles recommandations générales de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR). Depuis près de dix ans, l'AEN contribue à l'élaboration de ces recommandations, offrant notamment des occasions d'échange et de rencontre avec les autorités intéressées des pays membres et instaurant le dialogue avec les autres parties prenantes.

Enfin, l'élaboration et le renforcement de la législation régissant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, qui constitue l'ossature sur laquelle s'appuie toute activité dans ce domaine, ne serait pas possible sans la participation de spécialistes dévoués des pays membres de l'AEN.

Fort de ses succès, l'AEN entend aborder les défis à venir en continuant de promouvoir la collaboration internationale afin de permettre à ses pays membres d'en tirer le plus grand profit.



Luis E. Echávarri
Directeur général de l'AEN

